



Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID : 033-213300700-20251009-202549C-DE

S²LOW

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine FARDEL, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Colette DUPIN pouvoir Renaud CHEIN, Sophie OLIAS—ZEITSCHER pouvoir Jacques LASSALLE, Audrey JOLLY pouvoir Isabelle DUVILLARD

Secrétaire de séance : Carmen PICAZO

**DELIB_2025/49_Finances
DM n°1 budget de l'eau**

Monsieur le Maire,

VU la délibération en date du 8 avril 2025 portant adoption du budget AEP 2025 ;

EXPLIQUE au Conseil municipal, que l'examen du budget AEP a fait ressortir des anomalies qui nécessitent des virements de crédits entre articles comptables en dépenses de fonctionnement concernant un problème d'imputation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE VOTER les virements de crédits et les crédits supplémentaires suivants sur le budget AEP de l'exercice 2025 :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Chapitre	Montant	Article	Chapitre	Montant
661121	042	-5 346,09	70611	70	5 346.09
6811	042	5 346,09			
66112	66	5 346.09			
Total		5 346,09	Total		5 346,09

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.PICAZO



Le Maire,
D.PHOENIX

